



CONFLIT SUR UNE INDIVISION A 3

Par **DIGITALINE**, le **20/01/2014** à **15:40**

Nous sommes 3 soeurs à posséder une maison en indivision.

Je ne vais que tous les 3 mois à cette maison et depuis 6 mois je refuse de régler les factures de téléphone (abonnement et communication) et ne veux régler que 1/3 des abonnements eau et électricité sans les consommations.

Une de mes soeurs habitant tout proche utilise gratuitement la maison pour élever des lapins poules et y a plus de 150 chats dégradant la maison.

cette soeur a encaissé le fermage des terres attenantes et a déduit de ma part ce que je ne veux pas régler.

que dois je faire ?